

**DESCRIPTIF DETAILLE DU PROJET
CONSEILS ENGRAISSEMENT**

1. Résumé du projet

Porteur du projet (Nom et adresse de l'organisme maître d'ouvrage)	
Président et ou Directeur de la structure	
Partenaires pour la réalisation de conseils (si nécessaire)	
Référent du projet et autres personnes contact (les personnes contact pourront recevoir directement d'éventuelles communications de la part de la Région, il peut être intéressant pour le porteur de projet de dresser une liste large et exhaustive)	<p>Référent principal <i>Nom et prénom :</i> <i>Téléphone(s) :</i> <i>Mail :</i></p> <p>Autres référents :</p> <p><i>Nom et prénom :</i> <i>Téléphone(s) :</i> <i>Mail :</i></p>

Contacts dispositif :

Guillaume PESCHER : guillaume.pescher@bourgognefranche.comte.fr – 03 80 44 36 13

Julie LAFRANCESCHINA : julie.lafranceschina@bourgognefranche.comte.fr – 03 79 13 30 31

Les dossiers seront soumis à expertise et notation sur la base de critères de sélection présentés dans l'appel à projet. Les notes seront accordées sur la base des éléments détaillés dans les sections ci-dessous. Dans l'hypothèse où certaines rubriques du document ne seraient pas complétées ou incomplètes par rapport aux éléments demandés, le service instructeur attribuera la note minimale du critère correspondant dans la grille de sélection.

Vos données personnelles (*nom, prénom, mail, adresse postale, RIB*) sont traitées par la Région Bourgogne-Franche-Comté, service évolution des pratiques agricoles, pour instruire et le cas échéant, octroyer une subvention dans le cadre du présent dispositif.

Ces données seront conservées 10 ans pour une aide individuelle accordée et 2 ans pour une aide individuelle refusée.

Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 et au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement Général sur la protection des Données), vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Ces droits peuvent être exercés par courrier à l'adresse suivante : Région Bourgogne-Franche-Comté / service évolution des pratiques agricoles, 17 bd de la Trémouille, CS 23 502, 21 035 DIJON cedex, ou par mail à l'adresse suivante : contact.agriculture@bourgognefranchecomte.fr.

Pour toutes questions relatives à la protection des données personnelles vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données par voie postale (17 boulevard Trémouille, CS 23502 - 21035 DIJON) ou par voie électronique (dpd@bourgognefranchecomte.fr).

PIECES A JOINDRE A CE DOSSIER

☞ Pièces administratives :

<p>Associations :</p> <p><input type="checkbox"/> Lettre de demande de subvention signée par une personne habilitée</p> <p><input type="checkbox"/> Décision de l'organe délibérant ou de l'autorité compétente sollicitant l'aide régionale</p> <p><input type="checkbox"/> Statuts de l'organisme (s'il s'agit d'une première demande ou s'ils ont fait l'objet de modifications)</p> <p><input type="checkbox"/> Date d'insertion au Journal officiel avec un extrait de celui-ci en cas de première demande</p> <p><input type="checkbox"/> Numéro SIRET</p> <p><input type="checkbox"/> Liste des dirigeants, membres en exercice du conseil d'administration ou du bureau</p> <p><input type="checkbox"/> Bilans et compte de résultat du dernier exercice clos, sauf pour les organismes ayant au moins deux ans d'existence et qui font une première demande de subvention, pour lesquels la fourniture des bilans et compte de résultat des deux derniers exercices est obligatoire</p> <p><input type="checkbox"/> Si l'association exerce une activité économique, liste des concours financiers et/ou subventions en nature en provenance de toute collectivité publique dont le demandeur a bénéficié au cours des trois dernières années</p> <p><input type="checkbox"/> Domiciliation bancaire et postale</p> <p><input type="checkbox"/> Charte de laïcité</p> <p><input type="checkbox"/> Charte d'engagement républicain</p>	<p>Collectivités et établissement publics :</p> <p><input type="checkbox"/> Lettre de demande de subvention signée par une personne habilitée</p> <p><input type="checkbox"/> Numéro SIRET</p> <p><input type="checkbox"/> Délibération ou, le cas échéant, décision de l'autorité compétente accompagnée de la délibération de délégation de compétence l'autorisant à solliciter l'aide de la Région</p> <p><input type="checkbox"/> Domiciliation bancaire et postale du comptable assignataire</p> <hr/> <p>Entreprises :</p> <p><input type="checkbox"/> Lettre de demande de subvention signée par une personne habilitée</p> <p><input type="checkbox"/> Statut juridique de l'entreprise (sauf pour les entreprises individuelles ou unipersonnelles) et date d'inscription au registre du commerce ou des métiers</p> <p><input type="checkbox"/> Date d'inscription au registre du commerce ou des métiers et code NAF/APE</p> <p><input type="checkbox"/> Numéro SIRET</p> <p><input type="checkbox"/> Liste des dirigeants de l'entreprise (sauf pour les entreprises individuelles ou unipersonnelles)</p> <p><input type="checkbox"/> Bilans, compte de résultat et annexes et liasses fiscales des trois derniers exercices clos</p> <p><input type="checkbox"/> Liste des concours financiers et/ou subventions en nature en provenance de toute collectivité publique dont le demandeur a bénéficié au cours des trois dernières années</p> <p><input type="checkbox"/> Domiciliation bancaire et postale</p>
<p>Tous les porteurs de projets :</p> <p><input type="checkbox"/> l'attestation d'habilitation SCA (Système de Conseil Agricole) si détenteur</p> <p>☞ les rapports types de conseils remis à l'exploitant et les autres livrables le cas échéant, pour chacun des volets et options</p>	

Le candidat devra déposer son dossier en version papier à la Région, ainsi qu'une copie en version électronique par mail à l'adresse contact.agriculture@bourgognefranche-comte.fr. La version papier est à transmettre à l'adresse suivante :

Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté
 Service évolution des pratiques agricoles
 17 Boulevard de la Trémouille
 CS 23502
 21035 DIJON CEDEX

ATTESTATION

Je soussigné,

Président ou Trésorier de :

.....

.....

I – atteste que notre organisme est en situation régulière à l'égard de la réglementation sociale, environnementale et fiscale en vigueur ;

II – informe le Conseil régional que son régime fiscal actuel au regard des trois impôts commerciaux (IS, TVA, TP) est :

- ✓ l'assujettissement de la totalité de l'activité
- ✓ l'assujettissement partiel de l'activité (1)
- ✓ le non assujettissement de l'activité.

III – atteste que l'organisme susnommé a fait le nécessaire auprès des services fiscaux pour connaître la qualification de ses activités (activités commerciales ou non) et s'engage à informer le Conseil régional de la réponse donnée par les services fiscaux.

IV – atteste que l'opération
pour laquelle l'aide du Conseil régional est sollicitée :

- ✓ entre dans le champ des activités assujetties (1)
- ✓ n'entre pas dans le champ des activités assujetties

Fait à.....

Le

Signature.

(1) Rayer la mention inutile

2. Rappel des objectifs du dispositif « Conseils engraissement »

L'offre de conseils est déclinée en deux volets, et quatre sous-options.

Le volet A « maintien de l'engraissement » est destiné aux exploitants ayant pour but de maintenir leur activité d'engraissement, et est divisé en deux sous-options : une option 1A « suivi » pour les éleveurs naisseurs engraisseurs, et une option 2A « suivi renforcé » pour les éleveurs engraisseurs. Les conseils prodigués dans le cadre du volet A se limiteront à un accompagnement technique.

Pour prétendre à un conseil volet A, les éleveurs devront être en mesure de présenter un justificatif de contractualisation qui détaille les modalités d'engraissement, respectant les recommandations Egalim.

Le volet B « développement / création » est quant à lui à destination des exploitants qui ont pour objectif de développer leur activité d'engraissement, ou de créer un atelier d'engraissement. Il est lui aussi divisé en deux sous-options en fonction du type de bénéficiaires et de la nature de leurs objectifs : l'option 2A « suivi » s'adresse aux éleveurs naisseurs dont l'objectif est de développer leur activité d'engraissement, tandis que l'option 2B « suivi renforcé » est destinée aux éleveurs naisseurs qui souhaitent créer un atelier d'engraissement, et aux éleveurs engraisseurs dont l'objectif est le développement de l'activité d'engraissement, ou la création d'un atelier d'engraissement.

Tous les conseils proposés dans le cadre du présent dispositif devront être réalisés sur 3 années, le suivi technique régulier étant identifié comme un facteur de réussite important. Au-delà de l'accompagnement technique centralisé sur l'activité d'engraissement, ils intégreront également tous la réalisation d'un diagnostic CAP2ER. Enfin, le conseil « développement / création – suivi renforcé (option 2B) », de par ses objectifs et la vision stratégique globale qu'il doit apporter aux agriculteurs, aura le statut de « Conseil Stratégique » au même titre que les « Conseils Stratégiques PerformanceS, TransitionS, Conversion BIO et Bas Carbone », déjà proposés par la Région. Pour rappel, les projets d'investissements prévus dans les plans d'actions construits au cours de ces accompagnements sont considérés comme étant des « projets stratégiques ». Ils sont priorisés dans certaines mesures proposées dans le cadre du Plan Stratégique National en Bourgogne-Franche-Comté.

	Appel à projets "Conseils engraissement" : 2 volets / 4 sous-options			
	Volet A : "Maintien de l'engraissement"		Volet B : "Développement/création"	
	Option 1A : "Suivi"	Option 2A : "Suivi renforcé"	Option 1B : "Suivi"	Option 2B : "Suivi renforcé"
Bénéficiaires concernés	Eleveurs naisseurs engraisseurs ayant pour objectif le maintien de l'activité d'engraissement	Eleveurs engraisseurs (activité majoritaire) ayant pour objectif le maintien de l'atelier d'engraissement	Eleveurs naisseurs ayant pour objectif le développement de leur activité d'engraissement	Eleveurs naisseurs ayant pour objectif la création d'un atelier d'engraissement Eleveurs engraisseurs ayant pour objectif le développement de leur activité d'engraissement, ou la création d'un atelier d'engraissement
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ① Diagnostic CAP2ER niveau 1 à réaliser ou renouveler durant les 3 ans d'accompagnement ② Bilan de lots (techniques) chaque année sur 3 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ① Diagnostic CAP2ER niveau 1 à réaliser ou renouveler durant les 3 ans d'accompagnement ② Bilan de lots (techniques et économiques) et suivi des rations chaque année sur 3 ans ③ Elaboration d'un planning fourrager 	<ul style="list-style-type: none"> ① Diagnostic CAP2ER niveau 1 à réaliser ou renouveler durant les 3 ans d'accompagnement ② Etude de faisabilité et plan d'actions intégrant l'activité de développement / création ③ Bilan de lots (techniques et économiques) chaque année sur 3 ans ④ Elaboration d'un planning fourrager 	<ul style="list-style-type: none"> ① Diagnostic CAP2ER niveau 2 à réaliser ou renouveler durant les 3 ans d'accompagnement ② Diagnostic global d'exploitation (économique, social, environnemental, humain) ③ Parcours de transition global, intégrant la nouvelle activité d'engraissement <p>-----</p> <p>Cas des naisseurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ④ Bilan de lots (techniques et économiques) et suivi des rations chaque année sur 3 ans ⑤ Elaboration d'un planning fourrager <p>-----</p> <p>Cas des engraisseurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ④ Etude d'opportunité et bilan fourrager ⑤ Bilan de lots (techniques et économiques) et suivi des rations chaque année sur 3 ans
Volume horaire minimal sur 3 ans (heures)	36	54	36	60
Valorisation en "conseil stratégique"	NON	NON	NON	OUI

3. Offre d'accompagnement de l'organisme de conseils

❖ Description de l'offre d'accompagnement globale proposée :

Préciser le bilan de l'existant (état des lieux)

❖ **Tarifs prévisionnels par conseil et temps passé (non contractuel) :**

	Conseil à l'engraissement			
	Volet "Maintenance de l'engraissement"		Volet "Développement/création"	
	Option "Suivi"	Option "Suivi renforcé"	Option "Suivi"	Option "Suivi renforcé"
Coût HT (€)				
Coût TTC (€)				
Rappel du taux d'aide maximal appliqué (%)	50%	50%	80%	80%
Rappel du plafond appliqué par conseil (€)	1 080 €	1 620 €	1 728 €	2 880 €
Volume horaire prévu sur 3 ans (heures)				
Rappel du volume horaire minimal prévu sur 3 ans (heures)	36	54	36	60

❖ **Objectifs quantitatifs (non contractuel) :**

Quels sont les objectifs en termes de réalisations concrètes et quantifiables ? Quel est le périmètre géographique de l'accompagnement ?

Type de conseil	Nombre de conseils visés en 2024	Nombre de conseils visés en 2025	Nombre de conseils visés en 2026	Nombre de conseils visés en 2027	Nombre de conseils au total sur la période 24-27	Zone(s) géographique(s) d'action
Maintenance - Suivi						
Maintenance – Suivi renforcé						
Dvp/création - Suivi						
Dvp/création – Suivi renforcé						

❖ **Communication :**

Quelle stratégie de communication sera mise en place pour atteindre les objectifs visés ?

--

❖ **Partenariats :**

Détailler le rôle de chacun des partenaires dans la réalisation du projet.

Partenaire	Rôle du partenaire	Partenariat formalisé (Oui / Non)	Partenaire sous-traitant (Oui / Non)	Partenaire co-traitant (Oui / Non)

Expliquer en quoi ce partenariat sera efficace pour mener à bien l'accompagnement.

--

❖ **Intervenants**

Structure	Noms et prénoms	Qualification (préciser le dernier diplôme obtenu)	Habilitations et formations	Formation CAP2ER (préciser si oui/non, CAP2ER 1 et/ ou 2)	Niveau de compétence (débutant/junior/confirmé)

❖ **Ambition environnementale :**

Quelles sont les ambitions de l'accompagnement proposé en matière d'adaptation au changement climatique, d'atténuation du changement climatique, et de préservation de la biodiversité ?

Citer des cas concrets à titre d'exemple (à titre indicatif non contractuel).